



**LISTE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 12 SEPTEMBRE 2024**

<i>Nombre de membres du Conseil Municipal</i>		L'an deux mil vingt-quatre, le douze septembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian DERACHINOIS, Maire.
En exercice	15	
Présents	12	
		<u>Date de convocation</u> : 5 septembre 2024
		<u>Présents</u> : Christian DERACHINOIS, Alain VAUZOUR, Julie BERNICAL, Albert LAURENT, Claude MONEGER, Nathalie DUBOIS, Jérôme TADEUSZAK, Laure-Hélène MASSON, Jean-Jacques VAILLANT, Séverine VIGIER, Jean François VERLHAC et Léa DUMOND.
		<u>Étaient excusés</u> : Jean-François LAFaurie, Sébastien CHABENAT qui a donné procuration à Séverine VIGIER, Alain PARIS qui a donné procuration à Alain VAUZOUR.
		<u>Secrétaire de séance</u> : Laure-Hélène MASSON

**Objet : Convention Cantine scolaire – Restaurant le Lanteuillois – Année 2024/2025 – Adopté à l'unanimité des membres**

Le conseil municipal valide le maintien à 7€ du prix d'un repas et la participation communale à hauteur de 50% du repas.

**Objet : Préavis de départ du locataire au 34 route d'Argentat – Adopté à l'unanimité des membres**

Le conseil municipal valide le préavis de départ d'un mois du locataire au 34 route d'Argentat.

**Objet : Demande de subvention « Amende de police » pour les travaux route des Joinesses – Adopté à l'unanimité des membres**

Le conseil municipal valide une demande de subvention au titre des « amendes de police » d'un montant de 9884€ pour les travaux de la route des Joinesses qui s'élèvent à 28 240€HT ainsi que la redirection de 11 296€ de subvention du contrat 2023-2025 pour ce chantier.

**Objet : La redevance occupation du domaine public de la station-service – Année 2024 – Adopté à l'unanimité des membres**

Le conseil municipal valide l'actualisation de la redevance d'occupation du domaine public pour la station-service pour l'année 2024 à hauteur de 340,84€.

<b>Nombre de membres du Conseil Municipal</b>		L'an deux mil vingt-quatre, le douze septembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian DERACHINOIS, Maire.  <u>Date de convocation</u> : 5 septembre 2024  <u>Présents</u> : Christian DERACHINOIS, Alain VAUZOUR, Julie BERNICAL, Sébastien CHABENAT, Albert LAURENT, Claude MONEGER, Nathalie DUBOIS, Jérôme TADEUSZAK, Laure-Hélène MASSON, Jean-Jacques VAILLANT, Séverine VIGIER, Jean François VERLHAC et Léa DUMOND.  <u>Étaient excusés</u> : Jean-François LAFABRIE, Alain PARIS qui a donné procuration à Alain VAUZOUR.  <u>Secrétaire de séance</u> : Laure-Hélène MASSON
En exercice	15	
Présents	13	

Objet : Exonération en faveur des immeubles situés en zone France ruralités revitalisation rattachés à un établissement remplissant les conditions requises pour bénéficier de l'exonération de cotisation foncière des entreprises prévues à l'article 1466G du code général des impôts – **Adopté à l'unanimité des membres**

Le conseil municipal valide la mise en place de l'exonération de cotisation foncière des entreprises dans le cadre du nouveau dispositif France ruralités revitalisation.

Objet : Cession au profit de la société coopérative d'intérêt collectif d'HLM de la Corrèze COPROD à l'euro symbolique, d'un terrain situé route de Noailhac cadastré section AK n°260p, pour 7980m<sup>2</sup> environ – **Adopté à l'unanimité des membres**

Le conseil municipal valide la cession à l'euro symbolique d'un terrain situé route de Noailhac pour permettre la réalisation d'un programme de 15 logements sociaux par COPROD.

Objet : Service de Médecine préventive du centre de gestion de la Corrèze – **Adopté à l'unanimité des membres**

Le conseil municipal valide les nouvelles modalités de fonctionnement et de tarification du service de médecine préventive proposé par le centre de gestion de la Corrèze.

La séance est levée à 20h20.

Le Maire,  
DERACHINOIS Christian

